

Thulin/ Dour: flashé à 227 km/h au carrefour du Sardon!

Publié le mardi 28 Juillet 2020 à 10h53

Un radar de type LIDAR a été placé sur la nationale 552 en direction de Thulin entre le 13 et le 20 juillet dernier. La vitesse maximale autorisée sur ce tronçon est de 90 km/h. Un des automobilistes a été flashé à 227 km/h à cet endroit très accidentogène !



Photo d'illustration/ police des Hauts-Pays

Le Lidar installé sur la N552 du 13 au 20 juillet a contrôlé pas moins de 46.103 véhicules !

45.735 véhicules respectaient les limitations de vitesse. Par contre, 116 véhicules ont été contrôlés en zone de tolérance et 252 étaient en excès de vitesse.

Le malheureux record est détenu par un automobiliste, détecté en date du 14/07. Il roulait à une vitesse de 227 km/h (vitesse corrigée : 213 km/h) !

Il devra passer devant le tribunal de police et risque une déchéance du droit de conduire.

Il est fort heureusement à noter que sur l'ensemble des véhicules contrôlés, 85 % circulaient à cet endroit dans un flux continu de circulation en dessous des 79 km/h.

La sécurité routière est une des priorités de la police des Hauts-Pays. L'implantation de radars fixes et tronçons, le placement régulier de Lidars font partie des actions mises en place.

Notre sélection vidéo

Dour marché

Dour : sa Golf affiche plus de 500.000 km